

SAISON 2018 / 2019

COMITÉ DE JUDO JUJITSU DE GIRONDE

Maison des Sports les Iris

153 Rue Izzet Koç

33305 LORMONT

Tél : 05 56 31 51 00

Mail : comite.gironde.judo@wanadoo.fr

Site : www.judogironde.fr

MAJ : 01/10/2018

SOMMAIRE

Page 3	Composition Comité Directeur
Page 4	Recommandations et Généralités
Page 7	Procédure d'organisation des tournois labellisés girondins Mini-Poussin(e)s, Poussin(e)s et Benjamin(e)s
Page 9	Règlement Trophée Départemental Benjamin(e)s
Page 10	Calendrier stages, entraînements, examens
Page 12	Autres manifestations, animations par équipes
Page 14	Commission Sportive, Enseignement et Handicap
Page 17	Tableaux Récapitulatifs des Contrôles 2018/2019
Page 18	Obligations Administratives pour les compétitions et animations
Page 20	Répartition des clubs par secteurs
Page 21	Calendrier des Compétitions et Animations
Page 38	Arbitres et Commissaires Sportifs et École d'Arbitrage
Page 41	Formulaire inscription arbitre et commissaire sportif
Page 42	Formulaire pour les Équipes Multi-Clubs
Page 43	Procédure UV4 (Grades)
Page 44	Formulaire inscription UV4
Page 45	Procédure d'organisation des tournois de clubs en Gironde non labellisés

COMPOSITION COMITÉ DIRECTEUR

- **Membres Bureau Exécutif :**
 - * **Président** : Jean-Paul DUPIC
 - * **Vice-Président, Secrétaire Général** : Bernard AUDOIT
 - * **Trésorier** : Mario MATINAUD

- **Membres Comité Directeur :**

CANO Marie – CARRÉ Jean-Christophe – CHANSARD Dominique – COTTEN Marie-Paule - CROIZET-LAILHEUGUE Valérie – DENIS William – GUILLAUD Aline – GUITERREZ Michel – LABONTÉ Jean-Jacques – LE DONNE Richard – PARIOLLAUD Denis – VALLEGEAS Laurence

- **CTF** : Jérôme WÜSTNER

- **Responsables des Commissions :**
 - * **Commission Sportive, Enseignement et Handicap** : William DENIS
 - * **Commission Arbitrage** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Commissariat Sportif** : Marie CANO
 - * **Commission Récompenses, Distinctions Fédérales** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Récompenses Compétitions (médailles, trophées)** : Marie-Paule COTTEN
 - * **Commission Développement, sponsors et partenariat** : Jean-Christophe CARRÉ
 - * **Commission culture judo et hauts gradés** : Richard LE DONNE
 - * **Commission Financière** : Jean-Paul DUPIC et Mario MATINAUD

- **Instructeur-Conciliateur** : Michel GUTIERREZ

- **Représentants Relation Grade / Championnat** : Serge LANDAIS, Jean-Paul DUPIC et Jérôme WÜSTNER

- **Responsable intendance** : Bernard AUDOIT

- **Délégués Nationaux** : Jean-Paul DUPIC – Bernard AUDOIT - Marie-Paule COTTEN – Claude GUERIN – (Richard LE DONNE – Suppléant)

- **Délégués Régionaux** : Jean-Christophe CARRÉ – Valérie CROIZET LAILHEUGUE

RECOMMANDATIONS

Nous demandons que les recommandations ci-dessous, qui avaient déjà été formulées aux professeurs, judokas et parents de judokas soient de nouveau respectées durant les compétitions.

- 1) *Interdiction de fumer dans les salles*
- 2) *Les horaires de pesées doivent être strictement respectés*
- 3) *Les personnes non concernées par l'arbitrage et les tenues des tables devront rester dans les tribunes*
- 4) *Les bouteilles et autres débris devront être ramassés et mis dans les poubelles réservées à cet effet*
- 5) *Respect de l'environnement & des installations*

GÉNÉRALITÉS

DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :

Les compétitions sont organisées conformément aux règles techniques et aux règlements édités par la F.F.J.D.A, « saison sportive 2018-2019 ».

Se reporter aux Textes officiels de la FFJDA. (Règles techniques)

NON PRÉSENTATION DES DOCUMENTS OFFICIELS :

La non présentation des documents suivants : Passeport, Licences, Certificat médical, la signature du responsable du club entraînera l'impossibilité pour le judoka de participer à la compétition et aux passages de grades, ceci quelle qu'en soit la cause.

Pour les passages de grades, la signature de l'enseignant est obligatoire ainsi que le nom et le numéro d'enseignant.

REMISE DE RÉCOMPENSES

Les athlètes devront se présenter en kimono ou en survêtement complet. Les récompenses seront remises à la fin de chaque tableau ou poule, merci de rester sur le tatami.

DOJO :

La commission sportive rappelle que les installations sportives ne doivent pas être rendues dans un **ÉTAT DÉPLORABLE**. Aussi encourage-t-elle les compétiteurs, leur famille, les accompagnateurs, à respecter plus qu'ils ne le font, les installations. Par conséquent, il est demandé à **tous** de veiller à mettre les bouteilles vides ainsi que tout autre déchet, dans les poubelles avant de quitter les lieux de compétitions.

ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Cf. Textes fédéraux page 14 : « Chaque compétiteur mineur inscrit à une compétition officielle de la F.F.J.D.A. doit être accompagné effectivement par un représentant majeur pendant toute la durée de sa participation à la compétition. Dans la mesure où des compétiteurs des deux sexes sont engagés, il est recommandé de les faire accompagner par des représentants majeurs des deux sexes. Cet accompagnateur devra être en mesure de gérer toute difficulté survenue lors de la compétition et être en possession des documents nécessaires à l'établissement de toute déclaration éventuelle d'accident ou d'hospitalisation. Dans le cas où aucun représentant du club ne pourrait se déplacer le jour de la compétition, le président peut donner mandat à un adhérent majeur du club ou à une tierce personne telle qu'un parent d'adhérent ou un représentant habilité d'un autre club affilié. »

ACCOMPAGNATEURS :

Texte commun à toutes les tranches d'âge.

Sur proposition de la Commission Nationale d'Arbitrage, le Comité Directeur Fédéral a validé la mise en application au 1er janvier 2013 de l'aménagement de la règle des accompagnants en vigueur à l'international.

Cette disposition demande notamment aux accompagnants de s'exprimer uniquement entre le « matte » et le « hajime ».

Les accompagnants doivent être licenciés à la FFJDA et en possession de leur passeport.

TENUE : Civile (**pas de short ou pantacourt**) ou survêtement correct. Le kimono n'est pas autorisé. (Voir règlement fédéral).

A l'attention des enseignants et dirigeants de clubs : suivant les recommandations de la fédération, vous êtes les bienvenus lors de la réunion d'arbitrage précédant les compétitions, il y aura, la saison prochaine, la mise en place d'un badge par club à chaque compétition, remis contre émargement et rendu à la fin de celle-ci. Ceci dans le but d'interdire l'accès aux personnes non autorisées autour des tapis. Des mesures, après avertissement, tel que l'arrêt des combats sur tous les tapis, pourront avoir lieu si la présence de personnes non autorisées est constatée.

SOINS DE PREMIÈRE URGENCE :

Chaque compétiteur doit se munir pour la compétition du matériel personnel et indispensable de premier secours. Il comprendra au minimum : sparadrapp, bande type « Elastoplaste », coton.

Chaque club est invité à se composer une trousse médicale d'urgence, dont sera muni l'accompagnateur. (*Conformément aux textes officiels*)

PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Conformément à l'Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Documents sur www.judogironde.fr

CERTIFICATS MÉDICAUX :

Certificat Médical :

Nouvelles règlementations sur le certificat médical, cependant nous allons détailler les différents cas possibles :

-1^{er} cas : Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas de certificat médical de la saison **2017/2018**

Procédure : Présentation de certificat médical datant de - de 1 an

L'idéal étant de faire signer le passeport attestant de fait la non contre-indication de la pratique du judo en compétition

-2^{ème} cas : renouvellement consécutif de la licence

1^{ère} procédure : vous pouvez demander à vos licenciés de faire signer comme d'habitude le passeport chaque année (ceux-ci peuvent refuser)

2^{ème} procédure : le pratiquant doit remplir le questionnaire QS-SPORT cerfa N°15699*01. Ce questionnaire doit être rempli de façon secrète et être conservé par le pratiquant. Ensuite, le pratiquant doit signer l'attestation de réponse par la négative au questionnaire (à imprimer sur le site fédéral). Cette attestation doit être conservée par le club.

Attention lors des prises de licence par internet et par le club, avant de cliquer, pour chaque licencié, l'attestation de certificat médical ou d'attestation. Assurez-vous de bien l'avoir contrôlé, en effet, s'il s'avère, lors d'une blessure, que votre licencié n'a pas rempli une des conditions concernant le certificat médical, votre responsabilité de dirigeant pourrait être engagé.

INSCRIPTIONS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS ET PESÉES :

L'engagement des compétitions au 1er niveau de sélection (Département) se fait par l'intermédiaire du club par le site extranet fédéral. Seul un représentant dûment mandaté par le club peut procéder à l'inscription des membres de son association.

- LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (LICENCE, GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.

Passée l'heure limite d'inscription, aucun combattant ne pourra être retenu. Une balance sera mise à la disposition des compétiteurs qui auraient des problèmes de poids, une demi-heure avant l'heure de la pesée officielle, et ceci sous la responsabilité des Commissions Sportive et d'Arbitrage.

PROCÉDURE D'ORGANISATION DES TOURNOIS LABELLISÉS GIRONDINS MINI-POUSSINS, POUSSINS, BENJAMINS.

Pour l'organisation de tournois où ces trois catégories d'âge sont concernées, vous pouvez demander la labellisation du comité de GIRONDE.

AVANTAGES : inscription du tournoi sur notre site et page Facebook, ouverture de votre tournoi sur l'extranet fédéral, participation financière pour l'organisation de la journée et l'achat des récompenses, possibilité de formation (administratif, commissariat sportif et arbitrage), réglementation uniforme.

Une réunion d'information et de calendrier sera organisée dans le courant du mois de septembre.

Cahier des charges (extraits) :

Le cahier des charges devra être impérativement respecté pour pouvoir prétendre à une labellisation les saisons suivantes (des contrôles seront effectués) et au règlement de l'aide financière.

Le cahier des charges complet sera en ligne et distribué aux clubs souhaitant le label départemental.

- La salle devra être conforme à la législation (voir avec les services municipaux et les textes fédéraux).
- Disposer d'au moins 6 surfaces de combats (4x4m, 2m minimum sur les bordures, 1m minimum entre les surfaces de combat).
- Poste de secours (selon la réglementation en vigueur).
- Arbitres et commissaires, selon vos desideratas, vous pouvez demander l'aide des clubs participants.
- Échauffement en commun par un enseignant en kimono sur chaque catégorie.
- Les récompenses seront des médailles (or, argent, bronze), pas de coupes ni trophées, obligatoirement achetées chez le sponsor du département : IPPONSTAR. Tous les participants seront récompensés (médailles de participation après le bronze).
- Possibilité de rajouter les autres catégories d'âge dans votre tournoi (à votre charge).
- Buvette : la recette de la buvette est encaissée par le club.
- Réglementation de l'animation de club :

Mini poussins :

Partie technique obligatoire : sur 10 points par rubrique, chutes latérales à droite et à gauche, 1 technique en statique vers l'avant de uke, 1 technique en statique vers l'arrière de uke, 1 immobilisation, total 40 points maximum.

Partie randoris : Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique, MIXITÉ INTERDITE, ils feront 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte ne pourra pas dépasser 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

La partie technique sera additionnée à la partie randoris pour donner le résultat, les judokas ex-aequo ne seront pas départagés (même récompense).

Poussins :

Partie technique non obligatoire (selon la volonté du club organisateur) : sur 10 points par rubrique, chutes arrière à droite et à gauche, 1 technique en statique vers l'avant de uke, 1 technique en statique vers l'arrière de uke, 1 retournement uke à 4 pattes, total 40 points maximum.

Partie randoris : Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique, MIXITÉ INTERDITE, ils feront 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte ne pourra pas dépasser 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

La partie technique sera additionnée (si partie technique il y a) à la partie randoris pour donner le résultat, les judokas ex-aequo ne seront pas départagés (même récompense).

Benjamins :

Partie technique non obligatoire (selon la volonté du club organisateur) : sur 10 points par rubrique, chutes avant à droite et à gauche, 1 technique en déplacement sur avancée de uke, 1 technique en déplacement sur recul de uke, 1 retournement uke entre les jambes de tori, total 40 points maximum.

Partie randoris : Les judokas seront inscrits, si possible, par poule de 6, en groupe morphologique, MIXITÉ INTERDITE, ils feront 4 combats de 1 minute 30, le combat est stoppé à 15 points, les points sont comptabilisés pour les deux combattants, le total maximal pris en compte ne pourra pas dépasser 40 points, pour éviter les temps de repos, 2 poules par table seront appelées.

La partie technique sera additionnée (si partie technique il y a) à la partie randoris pour donner le résultat, les judokas ex-aequo ne seront pas départagés (même récompense).

Un exemple de feuille de poule sera fourni par le comité (poule de 2 à 6).

Le club s'engage à envoyer, dans la semaine suivant leur tournoi, le bilan chiffré de leur animation :

Nombre de clubs participants.

Nombre de participants par catégorie d'âge et de sexe.

Problèmes rencontrés.

Une copie de la facture de IPPONSTAR attestant l'achat des récompenses.

REGLEMENT TROPHÉE DEPARTEMENTAL BENJAMIN(E)S

Trophée départemental Benjamins-Benjamines

SUR SÉLECTION $\frac{1}{2}$ FINALES (NÉS EN 07-08)

FILLES ET GARÇONS NÉS EN 2007 ET 2008

- **Passeports** : Vérifier impérativement :
 - o Deux vignettes de licence dont celle de la saison en cours (2 timbres).
 - o Le certificat médical de " non contre-indication de la pratique du Judo en compétition " de moins d'un an.
 - o La signature du ou des grades par le professeur **avec son numéro d'enseignant**
 - o Ceinture **Jaune / Orange** minimum obligatoire (pas de dérogation)
- **Règlement** : voir textes officiels FFJDA.
- **Niveaux** : $\frac{1}{2}$ finales, Gironde et Ligue.

LES $\frac{1}{2}$ FINALES RÉUNIRONT LES ANCIENS SECTEURS MÉDOC ET ARCACHONNAIS (OUEST) ENSEMBLE ET LIBOURNAIS LANGONNAIS (EST) ENSEMBLE. VOIR LISTE DES CLUBS

- **Quota de sélection et formule de compétition des 1/2 finales** :
 - De 1 à 16 participants : tous sélectionnés. Formule : Poules ou tableau repêchage systématique
 - Plus de 16 participants : deux tableaux repêchage systématique.
 - 16 sélectionnés par $\frac{1}{2}$ finale et par catégorie.
- **Quota de sélection pour la phase finale régionale** :
 - 8 places par catégorie.

CALENDRIER STAGES SPORTIFS, ENTRAÎNEMENTS, EXAMENS

STAGES SPORTIFS

- STAGES SPORTIFS

Le comité de Gironde organise deux stages (F/M) à destination des benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s, lors des vacances de Toussaint, Février et Avril. La participation à ces stages se fera **par inscription sur proposition des enseignants de clubs.**

Les documents d'inscription seront envoyés par mail en début d'année et avant chaque période de stage

Catégories d'âge	Dates	Lieux	Horaires
MINIMES, CADETS (M ET F)	MARDI 30 OCTOBRE 2018	LORMONT - DOJO FÉDÉRAL	OUVERTURE 9H30 CLÔTURE 16H30
BENJAMIN(E)S	MERCREDI 31 OCTOBRE 2018		
MINIMES, CADETS (M ET F)	JEUDI 21 FÉVRIER 2019		
BENJAMIN(E)S	VENDREDI 22 FÉVRIER 2019		
MINIMES, CADETS (M ET F)	JEUDI 18 AVRIL 2019		
BENJAMIN(E)S	VENDREDI 19 AVRIL 2019		

ENTRAÎNEMENTS DE MASSE

Ces entraînements de masses sont ouverts à partir de la catégorie benjamins. Ils sont mis en place avec la ligue et les structures d'entraînements dans le but créer une dynamique sportive sur notre territoire. Ces entraînements répondent aux objectifs d'amélioration technique, de découverte des méthodes d'entraînement et des structure régionales. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Un suivi spécifique sera mis en place sur la saison sportive.

ENTRAÎNEMENTS DE MASSE			
OUVERT AUX CATÉGORIES : MINIMES (M/F) CADETS (M/F)	MERCREDI 17 OCTOBRE 2018	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H30 / 16H30
	MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018		
	MERCREDI 16 JANVIER 2019		
	MERCREDI 13 FEVRIER 2019		
	MERCREDI 6 MARS 2019		
	MERCREDI 10 AVRIL 2019		
	MERCREDI 15 MAI 2019		

STAGES ET EXAMENS

REGROUPEMENTS TECHNIQUES

KATA	SAMEDI 13 OCTOBRE 2018	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 12H00
	SAMEDI 12 JANVIER 2019		
	SAMEDI 6 AVRIL 2019		
PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	SAMEDI 9 MARS 2019	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30 / 16H30
STAGE DÉPARTEMENTAL JUDO ADAPTE ET PARA JUDO	SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	14H00 / 16H00
	SAMEDI 23 MARS 2019	À DÉFINIR	14H00 / 16H00

STAGES ET EXAMENS

STAGES D'ARBITRAGE	<u>STAGES D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE TITULAIRES ET STAGIAIRES</u>	SAMEDI 22 SEPTEMBRE	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H00 / 17H00
ÉCOLE D'ARBITRAGE	JEUNES ARBITRES / CS ARBITRES ET CS DE CLUBS Ouvert aux débutants	SAMEDI 06 OCTOBRE	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	09H30/ 16H30
EXAMEN GRADE UV2	DOMINANTE COMPÉTITION UNIQUEMENT. INSCRIPTIONS EXTRANET OBLIGATOIRES	SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018	LORMONT / DOJO FÉDÉRAL	08H30 / 12H00

AUTRES MANIFESTATIONS, ANIMATIONS PAR ÉQUIPES

AUTRES MANIFESTATIONS

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Samedi 26 Janvier 2019 à 15h00, Maison des sports des Iris à LORMONT. Démonstrations, remise de grades et de récompenses fédérales. Vin d'honneur.

RENCONTRE RÉGIONALE DES CEINTURES DE COULEURS

- Les rencontres juniors séniors seront précédées d'un temps commun de pratique judo. Ce moment permettra aux participants de pratiquer ensemble dans un contexte convivial.

08H30/09H00 : PESEES JUNIORS / SENIORS

09H00/09h45 : TEMPS DE PRATIQUE JUDO

10H00 : DÉBUT COMPÉTITION

10h45/ 11h15 : PESEES CADETS CADETTES.

- **Catégorie et grades :**

JUNIORS/ SÉNIORS MASCULINS : JAUNE À VERTE - 40 ANS/+ 40 ANS ET BLEUE À MARRON -40 ANS/+40 ANS

JUNIORS / SÉNIORS FÉMININES : ORANGE À MARRON - 40 ANS + 40 ANS

CADETS / CADETTES : BLEUE À MARRON

- **Ne peuvent pas participer les judokas ayant fini leur test compétition.**

- LICENCE : 2 années de licence minimum, dont celle de la saison en cours.

- Certificat médical : Cf réglementation

- CATEGORIES DE POIDS : Toutes les catégories de poids officielles en senior.

- Des rapprochements d'âges, de poids et / ou de grades pourront être effectués le jour de l'animation, en fonction de la participation dans les catégories juniors séniors.

- Pas de rapprochement de poids pour les cadets, cadettes

- ARBITRAGE : Arbitrage F.F.J.D.A. Relation Grade / Championnat

- TEMPS DES COMBATS : 3 minutes pour tous.

- DATE et LIEU : **LE 2 JUIN 2019** : À LORMONT.

ANIMATIONS PAR ÉQUIPES

LA COMPÉTITION EST OUVERTE AUX CLUBS DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

1. TOURNOI DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES PAR ÉQUIPE DE CLUB.

- Masculins et féminines nés en **2007 ET 2008**,
- **Les équipes masculines et féminines sont distinctes.**
- Ceinture jaune minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule

- 2 équipes maximum de 7 combattants pour les benjamins et 5 combattantes pour les benjamines par club.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et benjamins FFJDA appliqué.
- 2 à 3 clubs peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité).

- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -30,-34,-38,-42,-46,-50,-55.
 - o Féminines : -32,-36,-40, -44, -48.

POUR LES CATÉGORIES LES PLUS LÉGÈRES LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 26 KG POUR LES GARÇONS ET + DE 28 KG POUR LES FILLES. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 2 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique

2. TOURNOI DÉPARTEMENTAL MINIMES GARÇONS PAR ÉQUIPE DE CLUB

- Masculins nés en **2005 et 2006**
- Ceinture orange minimum, 2 années de licence dont celle de l'année en cours,
- Certificat médical de non contre-indication de la pratique du judo en compétition.

Formule :

- 2 équipes maximum de 7 combattants par club.
- 4 combattants minimum par équipes.
- 2 équipiers maximum par catégorie de poids, règlement spécifique équipes et minimales FFJDA appliqué.
- 2 ou 3 clubs d'un même département peuvent s'associer pour réaliser une équipe, les clubs associés doivent présenter une autorisation écrite lors de l'inscription (voir formulaire sur le site du comité)

- Catégorie de poids :
 - o Masculins : -38,-42,-46,-50,-55,-60,-66.

POUR LA CATÉGORIE LA PLUS LÉGÈRE LES JUDOKAS DOIVENT PESER + DE 34 KG. (LES JUDOKAS DE POIDS INFÉRIEURS NE SERONT PAS ADMIS).

- Temps de combat : 3 minutes
- Formule de compétition : en poule ou en tableau double repêchage ou repêchage systématique.

COMMISSION SPORTIVE, ENSEIGNEMENT ET HANDICAP

Présentation

La commission sportive, enseignement et handicap regroupe l'ensemble des intervenants du comité de Gironde sur les domaines du sportif, de la préparation aux passages de grades (katas, expression technique), du jujitsu, et du handicap.

Cette commission se structure de la manière suivante : CF Organigramme.

Mission de perfectionnement des licenciés :

a. Stages jeunes (Benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s) :

Responsables : Jérôme Wüstner (CTF), William Denis

Ces stages répondent aux objectifs de préparation à la compétition, d'amélioration technique, et de détection. Ils permettent de réunir les judokas du département et de favoriser la cohésion et l'entente des jeunes judokas. Ces stages répondent à la nécessité d'élever le niveau de nos licenciés en créant une émulation départementale permettant aux judokas des différents clubs de se retrouver durant les vacances pour s'entraîner ensemble. Ils permettent également d'évaluer leur progression au cours de leur évolution dans les différentes catégories d'âge.

b. Stages Katas :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces regroupements sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture bleue.

Chacun peut y pratiquer selon ses besoins afin de se perfectionner, de se préparer à un passage de grade ou tout simplement le plaisir de pratiquer dans une ambiance amicale.

c. Stages Préparation UV Technique :

Intervenants : William Denis, Daniel Hollosi, Serge Champeymont, Pierre Delage, Dominique Chansard, Christian Latestère, Richard Le Donne, Jérôme Wüstner (CTF)

Ces stages de perfectionnement ouverts à partir de ceinture bleue, ont pour vocation :

- L'aide à la préparation des Unités de Valeurs pour les grades techniques.

d. Stages perfectionnement technique :

Ces stages sont ouverts aux licenciés à partir de la ceinture JAUNE. Ils ont pour objectifs d'apporter un complément à l'enseignement dispensé dans les clubs. Ils seront axés sur la pratique ne-waza et tachi-waza et jujitsu.

e. Stages départementaux judo adapté et Handijudo :

Intervenants: Frédéric Scarabello, Loic Vilquin, William Denis, Jérôme Wüstner (CTF)

Au sein de la commission Handijudo et Judo Adapté, le comité départemental de Judo de Gironde souhaite développer et promouvoir la pratique du Judo pour les personnes en situation de handicap par :

- L'identification des pratiquants de Judo Jujitsu en situation de handicap par un recensement en début de saison.
- Le conseil aux clubs et aux enseignants pour l'adaptation du Judo à tous les publics en situation de handicap.
- La formation, par la mise en place de deux stages de Handijudo et Judo Adapté par saison.
- Proposer l'activité judo aux différents instituts à travers des ateliers animés par des professeurs de judo diplômés.
- Aider les clubs de judo/ujitsu à obtenir le label handi/valide.
- Préparation au passage de grade 1^{er} dan sur ateliers spécifiques.

- Plan de fonctionnement départemental : Coupe de France Minimes par équipes de département.

- A. Missions :

- Perfectionnement Technique des minimes
- Travail du Nage No Kata (3 premières séries)
- Formation des Arbitres et Commissaires Sportifs
- Formation tirage au sort
- Communication
- Sélection de l'équipe
- Organisation du déplacement

- B. Les actions mises en place :

- Perfectionnement technique :
 - Stages sportifs
 - Entraînements de masses
 - Stages kata
 - Stages jeunes arbitres et commissaires sportifs

- C. Méthode de sélection :

- Compétiteurs
 - Les critères de sélections :
 - Résultats en compétitions
 - Participation aux stages
 - Participation aux entraînements de masse
 - Comportement.

Un classement par catégorie de poids sera établi, il tiendra compte des résultats de la saison sur :

- les tournois du circuit minime régional : **3 meilleurs résultats**
- le championnat départemental,
- le championnat régional

- Couples Kata

- Participation aux stages
- Sélection sur la coupe kata régionale

- Arbitre

- Sélection sur la coupe du jeune arbitre Gironde
- Participation aux stages de formation

- Commissaire sportif

- Sélection sur la coupe du jeune commissaire sportif de la Gironde
- Participation aux stages de formation

f. Organigramme de la commission sportive

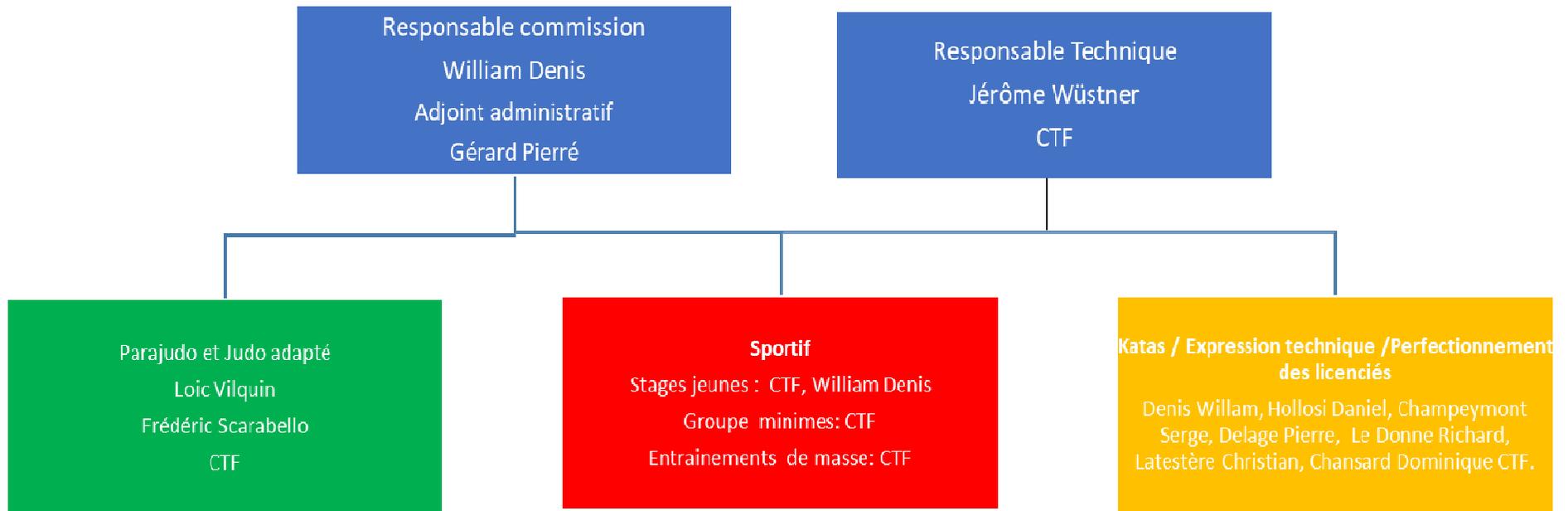


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONTRÔLES SAISON 2018 /2019

Ces informations sont données à titre indicatif, veuillez-vous référer aux Textes Officiels FFJDA.

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019

		POUSSIN(E) S	BENJAMIN(E) S	MINIMES	CADET(TE) S	JUNIORS	SENIORS
CATÉGORIES DE POIDS DES COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES			MASCULINS -26, -30, -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, +66 FÉMININES -28, -32, -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, +63	MASCULINS -34, -38, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -73, +73 FÉMININES -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, -90, +90 FÉMININES -40-44, -48, -52, -57, -63, -70, +70	MASCULINS -55, -60, -66, -73,-81,-90, +100 FÉMININES -44,-48, -52, -57,-63, -70, -78, +78	MASCULINS -60, -66, -73,-81, -90, -100, +100 FÉMININES -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78
PASSEPORT DE - 8 ANS		Une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée pour les passeports de plus de 8 ans dans la saison Contrôle OUI					
ANNÉE DE NAISSANCE		09 - 10	07 - 08	05-06	2002-2003-2004	99-2000-2001	98 et AVANT
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE					1D Française 2D et 3D Française et Étrangère
NATIONALITÉ COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES		Voir textes officiels					
GRADES		BLANCHE/ JAUNE	JAUNE/ORANGE	ORANGE	VERTE		
RELATION GRADE/ CHAMPIONNAT		NON			OUI/NON	OUI	
SURCLASSEMENT COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES et INDIVIDUELLES							
AGE ÉQUIPE ET INDIVIDUEL		NON			Conditions particulières	OUI	
POIDS	ÉQUIPE	NON				OUI	
	IND.	NON					
LICENCE COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES		2 années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours					
LICENCE COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES		Cf. Textes officiels FFJDA					
CERTIFICAT MÉDICAL		CF. NOUVELLE RÉGLEMENTATION					
CONTRÔLE		VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN FONCTION DES DIVISIONS					
AUTRES CATÉGORIES D'ÂGES		MINI-POUSSIN(E) S Né(e) en 11-12 BLANCHE 1 LISERÉ			VÉTÉRAN Né(e) en 78 et avant		

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES POUR LES COMPÉTITIONS ET ANIMATIONS

GRADES :

Les judokas doivent avoir le grade minimum exigé dans leur catégorie d'âge (voir textes officiels) signé par le professeur avec la date exacte de l'examen : jour, mois, année.

Si, à la pesée, le grade n'est pas signé, l'enseignant devra venir signer celui-ci devant le délégué départemental avant la fin de la pesée.

LICENCES :

Deux années de licence dont celle de l'année en cours pour les compétitions officielles

Licence de l'année en cours pour les tournois labellisés mini-poussins, poussins, benjamins.

Certificat Médical :

-1^{er} cas : Nouvel adhérent ou adhérent n'ayant pas de certificat médical de la saison 2017/2018

Procédure : Présentation de certificat médical datant de - de 1 an

L'idéal étant de faire signer le passeport attestant de fait la non contre-indication de la pratique du judo en compétition

-2^{ème} cas : renouvellement consécutif de la licence

1^{ère} procédure : vous pouvez demander à vos licenciés de faire signer comme d'habitude le passeport chaque année (ceux-ci peuvent refuser)

2^{ème} procédure : le pratiquant doit remplir le questionnaire QS-SPORT cerfa N°15699*01. Ce questionnaire doit être rempli de façon secrète et être conservé par le pratiquant. Ensuite, le pratiquant doit signer l'attestation de réponse par la négative au questionnaire (à imprimer sur le site fédéral). Cette attestation doit être conservée par le club.

Attention lors des prises de licence par internet et par le club, avant de cliquer, pour chaque licencié, l'attestation de certificat médical ou d'attestation. Assurez-vous de bien l'avoir contrôlé, en effet, s'il s'avère, lors d'une blessure, que votre licencié n'a pas rempli une des conditions concernant le certificat médical, votre responsabilité de dirigeant pourrait être engagé

PASSEPORTS :

Pour toutes compétitions et animations, le passeport doit être présenté à la pesée, celui-ci doit être dûment rempli et la photo collée à l'emplacement prévu.

Il est valable 8 ans à compter du premier timbre licence collé sur le passeport.

Pensez à faire tamponner la photo lors de votre première compétition ou au comité départemental.

Merci d'enlever de votre passeport tout document inutile à votre présentation à la pesée (gain de temps).

Nota : le passeport jeune est valable jusqu'en minime inclus.

- LES JUDOKAS QUI NE SERONT PAS À JOUR (GRADES, PHOTOS...) SERONT MIS EN ATTENTE A LA PESÉE ET SERONT CONTRÔLÉS A LA FIN DE CELLE-CI.

RELATION GRADES-CHAMPIONNAT :

Pour que les points soient marqués sur le passeport, il faut impérativement :

1. Que chaque fiche d'identité soit remplie avec la signature de l'enseignant.
2. Que la case correspondante au championnat soit signée par l'enseignant.
3. Que le grade de ceinture marron soit signé par l'enseignant : **JOUR, mois, année.**
4. Que les grades ceintures noires soient homologués par la fédération.

Si au marquage des points, il n'y a pas les signatures de l'enseignant, celui-ci devra venir signer devant le représentant Grade/Championnat.

ATTENTION : les points ne pourront être validés par le représentant que le jour de la compétition. Si les points ne sont pas marqués, il faudra se rendre au service CORG de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

RÉPARTITION DES CLUBS PAR SECTEURS

1/2 FINALE EST		1/2 FINALE OUEST	
CLUB MUNIC FLOIRAC	J.C.AMBESIEEN	CLUB ATHL. CARIGNANAIS	ST ANDRE ARTS MARTIAUX
JUDO CLUB POMPIGNAC	JUDO CLUB LANGOIRAN	ASCPA JUDO PESSAC	AL DAVID JOHNSTON
C.M.O. BASSENS	JUDO CLUB SAUVETERRIEN	C D C J G	CA STE HELENE
GALGON JUDO	JUDO CLUB BERNOS BEAULAC	CTRE HEBERTISTE DE LA BREDE	U.S. BOUSCAT JUDO
ECOLE DE JUDO DE TRESSES	JUDO CLUB BIEUJAC CASTETS	LA FLECHE BORDEAUX	AS ILLACAISE J.C.
STADE BLAYAIS	JUDO CLUB AUROSSAIS	JC ECOLES BORDEAUX CENTRE	DOJO MARGAUX
ARTIGUES JUJITSU TAISO	U.S.TALENCE	STADE PESSACAIS U C	DOJO ST LAURENTAIS
J.C. DE VAYRES	JC DES COTEAUX MACARIENS	CLUB JUDO MARCHEPRIME	ASA POUDRERIE
C.A.C.B.O.CARBON BLANC	U.S.VILLENVAISE JUDO ET J- JIT	DOJO GUJANAIS	TAILLAN MEDOC
J C.BOURG/GIRONDE	JUDO CLUB PELLEGRUEN	JUDO JUJ ITSU CANEJAN	ES BLANQUEFORTAISE
AL REBECA-BIS JUDO	ECOLE J.VILLANDRAUT	JUDO CLUB DE BIGANOS	A.S.ASSAM
JUDO CLUB REIGNACAIS	J.C.TOULENNAIS	JUDO CLUB FREDERIC LEBRUN	FJEP PAREMPUYRE
ELAN ETAULOIS	COQS ROUGES BORDEAUX	C.A.M.TESTERINS	S.P.I.C. PAUILLAC JUDO
JC CASTILLON	AMIC.SAPEURS POMPIERS BORDEAUX	J.C.DE MIOS	DOJO BEUTROIS
JC GAURIAGUET	J.C.BORDELAIS	JUDO TEICHOIS	DOJO CASTELNAUDAIS
DOJO ARTIGUES PRES BORDEAUX	CREON JUDO CLUB	JC AUDENGEAIS	DOJO MACAU CLUB
JUDO NORD GIRONDE	A.ST MEDARD D EYRANS	JUDO CLUB BUTSUKARI - LE PORGE	ECOLE DE JUDO D EYSINES
ST DENIS DE PILE JUDO	C.A. PORTETS JUDO-AIKIDO	ASC LOUCHATS JUDO	A S C S SECTION JUDO
U.S.COUTRAS A.M.	ECOLE DE JUDO PESSAC MONTEIL	JUDO CLUB DE LEGE CAP FERRET	A S L JC ST VIVIEN DE MEDOC
JC ST EMILION	ARTS MARTIAUX CADAUJACAIS	M.J.C.ANDERNOS BAINS	E.J.T. E.S.BRUGES
US DE GUITRES JUDO	C A M DE BORDEAUX	UNION JUDO BASSIN ARCACHON SUD	J.C.LESPARRAIN SAM
JUDO CLUB DE POMEROL	ECOLE DE JUDO REOLAISE	JC PATRONAGE LAIQUE GRADIGNAN	AS PIAN MEDOC JUDO
A.L.LENOIR MONTAUD	J.C.FOYEN	JUDO CLUB VAL DE L EYRE	SAC JUDO CISSAC MEDOC
AS NAUJEAN POSTIAC	J.C.LANGONNAIS	ARTS MARTIAUX ARCACHONNAIS	AMIC LAIQ ARTIS VENDAYS
DOJO SAINT GERMANAIS	ASS. FAM. VILLENVAISE	US CULT LEIGNANAISE	JUDO JUJITSU GRADIGNAN
JUDO CLUB GUIZIEROIS	JUDO PODENSACAIS	JUDO CLUB ST MAGNE	US ARSACAISE JUDO
JUDO CLUB DE MONTUSSAN	J.C.GIRONDIN	S A G CESTAS AM	U.S.C.HOURTIN
A.S.P.O.M.BORDEAUX JUDO CLUB	JC PORTES DE L ENTRE-DEUX- MERS	JUDO CLUB LE BARP	A.S.LACANAU
OFFENSIVE ST SAVIN	UNION ST BRUNO	SHODAN CLUB ARESIEN JUDO JUJIT	AS LE HAILLAN
A.S.L. JUDO JU-JITSU LIBOURNE	US FARGUAISE	CLUB JUDO ARNAUD HOSTENS	C.A.M.MIGRON EYSINES
CLUB LORMONTAIS A.M.	JUDO CLUB REOLAIS	JUDO CLUB LANTONNAIS	S.A.MERIGNACAIS
JC DE ST CIERS SUR GIRONDE	JC BARSACAIS	ECOLE JUDO BAZAS	AS MARTIGNAS S JALLE
J.C.LUSSACAIS	U.ATH.CADILLAC	LES ARTS MARTIAUX PAROUPIANS	AS ST MEDARD JALLES
U.S.CENON RIVE DROITE	DOJO BEGLAIS	JUDO CLUB TALENCE	JUDO CLUB SAINT MEDARD
AS AMBARESIENNE	BORDEAUX AQUITAINE JUDO	ASCCG ST SELVE	STADE BORDELAIS-ASPTT
JS STE EULALIE	FOYER CULT.POPULAIRE BOULIAC		J.C.BACALANAIS
SPARTIATE ACADEMY	JUDO CLUB PREIGNACAIS		CS GAZELEC GIRONDIN
JUDO CLUB SAINT LOUBES	AM PESSAC MADRAN		JUDO POINTE MEDOC
J.S.A. BORDEAUX JUDO	JUDO CLUB TALENCE		NOUVEAU JUDO CLUB TRESNAIS
CHANTECLER JUDO	JUDO JUJITSU LANGON	74 CLUBS	
UNION ST JEAN	JUDO SUD GIRONDE		
JUDO CLUB PRIGNAC MARCAMPS	US SADIRACAISE -JUDO-		
JEUNESSE D YVRAC			
JC TOMODACHI LATRESNE			
86 CLUBS			

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018
TOURNOI NOUVELLE AQUITAINE MINIMES (NÉS EN 05-06)
FORMATION ECOLE D'ARBITRAGE

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : EYSINES (DOMAINE DU PINSAN)

HORAIRES PESÉES : 08H15/09H00 : Tous les masculins
13H30/14H00 : Toutes les féminines

RESPONSABLE : DUPIC J-PAUL

INSCRIPTIONS ECOLE D'ARBITRAGE :
AUPRÈS DU COMITÉ AVANT LE 1^{ER} OCTOBRE 2018

ECOLE ARBITRAGE : LE DONNE R / LABONTE JJ

PRÉSENCE JEUNES ARBITRES : 08H30

ECOLE ARBITRAGE

ZAMMIT L / PELLE E / SEGUIN V / BOURREAU L / BOURREAU A / MASIERO M / KARTAM A / DEMEULENIERE A / VERGNE A / HEBARD D / CARLIER S / THOMAS M / CALVO D / MONTAGNAT C

ARBITRES

DELAGE JP / COURTIADÉ C / LABAT J / IMBERT C / DEVANT T / DEVANT M / MOSNIER P / MULLER J
--

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018
TOURNOI RÉGIONAL BENJAMIN(E)S CENON (NÉS EN 07-08)
FORMATION ÉCOLE D'ARBITRAGE

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : CENON

HORAIRES PESÉES : 08H30/09H00 : FÉMININES

11H00/11H30 : MASC. -26kg à -38kg

13H45/14H15 : MASC. -42 kg à +66 kg

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET-LAILHEUGUE VALERIE

PESÉES CS: US CENON

RESPONSABLES ENCADREMENT : LE DONNE RICHARD
LABONTE J-JACQUES

ORGANISATION : US CENON

CTF : WUSTNER JÉRÔME

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : DENIS WILLIAM

INSCRIPTIONS : EXTRANET SITE FÉDÉRAL

INFORMATIONS : VOIR SITE WWW.JUDOGIRONDE.FR

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H15

ARBITRES
MAYOL A / LUQUET C / DUPIC JP / AUDOIT C / BRANCHU S / COURBIN Y / COURBIN F / CHAMPBENOIT P / ADAMSKI H

ÉCOLE ARBITRAGE - JOURNÉE FORMATION JA
MONTAGNAT E / LAGUNE A / THORAVAL C / DOIZELET A / SILVESTRE C / KOUIDRI W / EICHELBRENNER M / LOPEZ DE LACALLE Q / TRICOT C

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JUNIORS
1^{ÈRE} DIVISION
(NÉS EN 99-2000-2001)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LABONTE J-JACQUES

HORAIRES PESÉES : 14H30/15H00 : MASCULINS ET FEMININES

RESPONSABLE C.S. : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 14H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : DENIS WILLIAM

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	
BEATI R CARDARELLI B CROIZET LAILHEUGUE V GRANIER S GUILLAUD JN LABAT J LE DONNE R MARTIN ROMO D	BRANCHU S CAMLOR R DELAGÉ JP DEVANT T DUPIC JP FIALIPS L MAYOL A MOSNIER P PARIOLLAUD D	AUDOIT C CHAMPBENOIT P COURBIN F COURBIN Y DANDREY F LUQUET C	

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H30

CS PESÉE : 14H00 3 PESÉES (1F,2M)	CS	CS	CS
CRASSIN P FERCHAUD A GAUFICHON P LACOSTÉ LAGRANGE C PERIAT Y THOMAS A	CARON F COTTEN MP SABOUA JJ THERET A THILLET ARENDO E FENOUS MELISSA		

SAMEDI 12 JANVIER 2019
CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE CLUBS 2ÈME DIVISION MASCULINS-FÉMININS
(NÉS EN 2001 ET AVANT)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FÉDÉRAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE RICHARD

HORAIRES PESÉES : 14H00/14H30 : FÉMININES SÉNIORS
 MASCULINS SÉNIORS

RESPONSABLE CS. : CANO MARIE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 13H30

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE : COTTEN M-PAULE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BEATI R COURTIADÉ C CROIZET LAILHEUGUE V DELAGE JP DUPIC JP GUILLAUD JN HOLLOSI Y LABONTE JJ MARTIN ROMO D	BRANCHU S CAMBLOR R CARDARELLI B FIALIPS L MOSNIER P PARIOLLAUD D	AUDOIT C CHAMPBENOIT P COURBIN Y IMBERT C KARTAL A MOREAU N MULLER J	

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 14H00

CS PESÉE 13H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	STAGIAIRES
CRASSIN P FERCHAUD A GAUFICHON P LABAT C MALEYRAN C PERIAT Y	DOLLE S GUILLAUD M THERET A THILLET ARENDO E TRICOT N SABOUA JJ		

DIMANCHE 13 JANVIER 2019
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1^{ÈRE} DIVISION CADETS / CADETTES
(NÉS EN 02-03-04)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE VALERIE

HORAIRES PESÉES :

08H30/09H00 : CADETTES
 08H30/09H00: CADETS -46-50-55 kg
 11H30/12H00 : CADETS -60 à +90 kg

RESPONSABLE C.S. : COTTEN M-PAULE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 08H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JÉRÔME

ARBITRES MISE EN PLACE ET REUNION : 08H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REMPLAÇANTS
BEATI R CAMBLOR R COURTIADE C DELAGE JP DEVANT M DEVANT T DUPIC JP GUILLAUD JN LE DONNE R	AUDOIT C COURBIN F COURBIN Y DANDREY F LABAT J LUQUET C MARTIN ROMO D MOREAU N MOSNIER P	BRANCHU S CARDARELLI B FIALIPS L HOLLOSI Y MAYOL A PARIOLLAUD D	

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H30

PESÉE CS 08H00 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ P CRASSIN P FOURNIER S MALEYRAN C QUESNEL C GAUFICHON P	CANO M DOLLE S FERCHAUD A GAYA S GUILLAUD A GUILLAUD M LABAT C ROWLEY I FENOUS M FOLET C		

DIMANCHE 20 JANVIER 2019
COUPE INDIVIDUELLE MINIMES (NÉS EN 05-06)
COUPE JEUNE OFFICIEL CADET(TE)S

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LABONTE J-JACQUES

HORAIRES PESÉES :

08H30/09H00 : MINIMES FEMININES
 08H30/09H00 : MINIMES MASC -34 -38 -42 KG
 12H00 / 12H30 : MASCULINS -46 à +73 KG

JURY : LABONTE JJ / LE DONNE R /
 GUILLAUD JN / CROIZET LAILHEUGUE V

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 08H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RESPONSABLE ECHAUFFEMENT : CHANSARD DOMINIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 8H30

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES PARTICIPATION COUPE JA
BRANCHU S CAMBLOR R COURTIADÉ C DEVANT M DEVANT T GRANIER S LABAT J MAYOL A MOSNIER P MULLER J			BOURREAU A BOURREAU L CALVO D CARLIER S DEMEULENIÈRE A HEBRARD D KARTAL A MASIERO M MONTAGNAT C PELLE E SEGUIN V THOMAS M VERGNE A ZAMMIT L

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H30

CS PESÉE : 08H00 4 PESÉES (2F,2M)	CS	CS	CS
BLASQUEZ P COTTEN MP GUILLAUD A MALEYRAN C ONORI M RECASENS A THOMAS A SABOUA JJ	CANO M FOURNIER S GUILLAUD A QUESNEL C ROWLEY I THERET A THILLET ARENDO E TRICOT N		

SAMEDI 26 JANVIER 2019
CÉRÉMONIE DES VŒUX

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

Organisation : Commission Culture Judo

HORAIRES : 15H00

- Diverses Démonstrations
- Présence des Hauts Gradés et Culture Judo
- Mise à l'honneur des arbitres et des commissaires sportifs promus
- Remise des diplômes de Grade
- Remise des récompenses fédérales
- Vin d'honneur

Nous comptons sur votre présence !

DIMANCHE 27 JANVIER 2019
½ FINALES TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMINS BENJAMINES (NÉS EN 07-08)
SÉLECTION COUPE JEUNE OFFICIEL MINIMES

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE RICHARD

HORAIRES PESÉES :

JURY : LABONTE JJ / LE DONNE R

SECTEUR EST UNIQUEMENT

GUILLAUD JN / CROIZET LAILHEUGUE V

08H00/08H30 : Secteur EST Masculins -26kg à -42kg

10H00/10H30 : Secteur EST Masculins -46kg à +66kg et BENJAMINES

SECTEUR OUEST UNIQUEMENT

13h30/14h00 : Secteur OUEST Masculins -26kg à -42kg

15H30/16H00 : Secteur OUEST Masculins -46kg à +66kg et BENJAMINES

RESPONSABLE C.S. : COTTEN M-PAULE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 07H30

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RESPONSABLE ECHAUFFEMENT : CHANSARD DOMINIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CARRÉ J-CHRISTOPHE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	PARTICIPATION PRÉ-SELECTION COUPE JA
AUDOIT C CARDARELLI B DELAGE JP DUPIC JP IMBERT C KARTAL A LABAT J MULLER J ZAMMIT L	ADAMSKI H BOURREAU A BOURREAU L CHAMPBENOIT P COURBIN F COURBIN Y FIALIPS L GRANIER S MAYOL A MOREAU N		DOIZELET A EICHELBRENNER M KOUIDRI W LAGUNE A LOPEZ DE LACALLE Q MONTAGNAT E SILVESTRE C THOROVAL C TRICOT C

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H00

CS PESÉE : 7H30 5 PESÉES	CS	CS	CS
CRASSIN P GAUFICHON P GAYA S GUILLAUD A MALEYRAN C THOMAS A	DOLLE S GUILLAUD M ROWLEY I THILLET ARENDO E TRICOT N FENOUS M FOLET C	BLASQUEZ P FERCHAUD A FOURNIER S LABAT C LACOSTE LAGRANGE C RECASENS A SABOUA JJ	

DIMANCHE 17 MARS 2019
FINALE TROPHÉE DÉPARTEMENTAL BENJAMIN(E)S
(NÉS EN 07-08)
COUPE JEUNE OFFICIEL MINIMES SUR SÉLECTION (NÉS EN 05-06)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES PESÉES :

08H30/09H00 : FÉMININES
 11H00/11H30 : MASC. - 26 kg à -38 kg
 13H45/14H15 : MASC. - 42 kg à + 66 kg

RESP ARBITRAGE : DUPIC J-PAUL
 ÉVALUATEURS : RESP TAPIS

RESPONSABLE C.S : CANO MARIE

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 08H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

JURY JA : LABONTE JJ / LE DONNE R
 CROIZET LAILHEUGUE V / GUILLAUD JN

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RESPONSABLE ECHAUFFEMENT : CHANSARD DOMINIQUE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H30

ARBITRES	ARBITRES	REMPLOCANTS	COUPE JA
ADAMSKI H BEATI R DELAGE JP DUPIC JP FIALIPS L HOLLOSI Y LABAT J MARTIN ROMO D	BOURREAU A BOURREAU L BRANCHU S COURTIADÉ C IMBERT C KARTAL A MOREAU N MOSNIER P ZAMMIT L		12 SÉLECTIONNÉQ SUR ½ FINALE DU 27 JANVIER 2019

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H30

CS PESÉE 8H00 3 PESÉES	CS	CS	CS
BLASQUEZ P GAUFICHON P GAYA S GUILLAUD A LACOSTE LAGRANGE C RECASSENS A	GUILLAUD A ROWLEY I THOMAS A QUESNEL C THILLET ARENDO E TRICOT N SABOUA JJ	COTTEN MP FERCHAUD A FOURNIER S LABAT J MALEYRAN C ONORI M THERET A	

DIMANCHE 24 MARS 2019
TOURNOI NATIONAL CADETS CADETTES VILLE DE LORMONT
(NÉS EN 02-03-04)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES PESÉES : FEM : 08H30/09H00
 MASC : 11H00/12H00

PESÉES : SALLE DE LUTTE

INTENDANCE : LIGUE

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : OUI

ORGANISATION MATÉRIEL : CLAM
 SERVICE D'ORDRE / BUVETTE : CLAM

CTF : WUSTNER JEROME

SPONSOR RECOMPENSES : LIGUE

ARBITRES

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLACANTS
À DEFINIR			

COMMISSAIRES SPORTIFS

	CS	CS	CS
À DEFINIR			

DIMANCHE 7 AVRIL 2019
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1ÈRE DIVISION SÉNIORS (NÉS EN 2001 ET AVANT)

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION CADETS/CADETTES
(NÉS EN 2002, 2003, 2004)

CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR CADETS/CADETTES
(NÉS EN 2004)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : GUILLAUD J-NOEL

HORAIRES PESÉES : 08H00/08H30 : MASCULINS ET FÉMININES SÉNIORS
 10H30/11H00 : CADETTES ET CADETS -46-50-55 KG
 13H00/13H30 : CADETS -60 A +90 KG

RESPONSABLE C.S. : CANO M

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 07H30

'INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
AUDOIT C BEATI R CHAMPBENOIT P COURBIN F COURBIN Y CROIZET LAILHEUGUE V DANDREY F DEVANT T MARTIN ROMO D MAYOL A	DELAGE JP FIALIPS L GRANIER S GUILLAUD JN HOLLOSI Y LABONTE JJ LE DONNE R MOSNIER P PARIOLLAUD D	BRANCHU S CARDARELLI B DEVANT T DUPIC JP LUQUET C MOREAU N	COURTIADÉ C

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 08H00

CS PESÉE 7H30 4 PESÉES (1F, 3M)	CS	CS	CS
FOURNIER S GAYA S LACOSTE LAGRANGE C ONORI M MALEYRAN C ROWLEY I	DOLLE S EHRHARDT C FERCHAUD A GUILLAUD A GUILLAUD M QUESNEL C RÉCASSENS A SABOUA JJ	LABAT C THOMAS A TRICOT A	

DIMANCHE 12 MAI 2019
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} DIVISION SÉNIORS
(NÉS EN 2001 ET AVANT)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : LE DONNE RICHARD

HORAIRES PESÉES : 09H00 / 09H30 : FEMININES ET MASCULINS

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 08H30

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : CARRÉ J-CHRISTOPHE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BEATI R CROIZET LAILHEUGUE V DELAGE JP DUPIC JP GUILLAUD JN LABAT J LABONTE JJ LE DONNE R MARTIN ROMO D	BRANCHU S CARDARELLI B FIALIPS L GRANIER S HOLLOSI Y LUQUET C MAYOL A MOREAU N MOSNIER P PARIOLLAUD D	AUDOIT C CHAMPBENOIT P COURBIN F COURBIN Y EXAMEN POSSIBLE.	COURTIADÉ C DEVANT M DEVANT T

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

CS PESÉE 08H30 3 PESÉES (1F, 2M)	CS	CS	CS
DOLLE S GAYA S LABAT C LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C PERIAT Y	CANO M COTTEN MP EHRARDT C ONORI M QUESNEL C ROWLEY I THERET A TRICOT N SABOUA JJ		

SAMEDI 18 MAI 2019
PASSAGE DE GRADES RÉGIONAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

CS : Présence à 12H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE CS : COTTEN MARIE PAULE

COMMISSAIRES SPORTIFS (8)
BLASQUEZ P THOMAS A PERIAT Y MALEYRAN C LABAT C GAUFICHON P RECASSENS A

Merci d'informer le Comité de votre présence pour la réservation du repas.

DIMANCHE 2 JUIN 2019
RENCONTRE RÉGIONALE CEINTURES DE COULEUR DE LA GIRONDE
(JUNIORS/SÉNIORS - CADETS, CADETTES)

ANIMATION ÉQUIPES DE CLUB BENJAMINS - BENJAMINES (NÉS EN 07-08)
ET MINIMES (NÉS EN 05-06)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES SUR EXTRANET FÉDÉRAL

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

RESPONSABLE ARBITRAGE : CROIZET LAILHEUGUE VALERIE

HORAIRE PESÉES : 08H30/09H00 : PESEES JUNIORS / SENIORS
 09H00/09H45 : TEMPS DE PRATIQUE JUDO
 10H00 : DÉBUT COMPÉTITION
 10H45/ 11H15 : PESEES CADETS CADETTES

14H00 / 14H30 : ÉQUIPES BENJAMINS ET BENJAMINES
 ET ÉQUIPES MINIMES

RESPONSABLE C.S. : FERCHAUD ANNICK

ARBITRES ORGANISATION DOJO : 08H00

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

RESPONSABLE COMMISSION SPORTIVE : DENIS WILLIAM

RELATION GRADE / CHAMPIONNAT : LANDAIS SERGE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL : MATINAUD MARIO

RESPONSABLE PARTIE TECHNIQUE : CHANSARD DOMINIQUE

CTF : WUSTNER JEROME

ARBITRES MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

ARBITRES	ARBITRES	ARBITRES	REPLAÇANTS
BEATI R DEVANT M DEVANT T DUPIC JP GUILLAUD JN LABAT J LABONTE JJ LE DONNE R	BRANCHU S COURTIADE C DELAGE JP FIALIPS L GRANIER S MAYOL A MOSNIER P PARIOLLAUD D		CAMBLOR R CARDARELLI B HOLLOSI Y

COMMISSAIRES SPORTIFS MISE EN PLACE ET RÉUNION : 09H00

CS PESÉE 8H00 1F 2M	CS	CS	CS
EHRARDT C GAYA S LACOSTE LAGRANGE C MALEYRAN C TRICOT N	ROWLEY I ONORI M THOMAS A GAUFICHON P QUESNEL C GUILLAUD A	CANO M COTTEN MP DOLLE S FOURNIER S LABAT C RECASSENS A FOLET C THILLET ARENDON E	

SAMEDI 8 JUIN 2019
COUPE DÉPARTEMENTALE NAGE NO KATA
BENJAMINS, MINIMES/CADETS, JUNIORS/SENIORS.
COUPE DÉPARTEMENTALE GOSHIN JITSU MINIMES, CADETS, JUNIORS, SENIORS
COUPE DÉPARTEMENTALE KATA HANDI/VALIDE

LIEU : LORMONT (DOJO FEDERAL)

HORAIRES : après-midi, à définir en fonction des inscriptions

RÉFÉRENT LIGUE : SEVESTRE GUILLAUME

RESPONSABLE COMITE : DENIS WILLIAM

ADMINISTRATIFS : BLASQUEZ PATRICE/ FERCHAUD ANNICK/ LACOSTE LAGRANGE CHRISTOPHE

INTENDANCE : AUDOIT BERNARD

JUGES : sur convocation

En complément de l'Open Régional Kata, cette coupe a pour but de proposer, en fin de saison, une animation technique, elle peut aussi servir, pour les enseignants d'évaluation pour leur passage de grades.

Règlement : KATA FORME KODOKAN (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle et sur un seul kata).

NAGE NO KATA :

1^e catégorie : BENJAMINS à partir de ceinture jaune -cérémonial et deuxième série du nage no kata.

2^e catégorie : MINIMES-CADETS de jaune à 1^{ER} DAN- 3 premières séries du nage no kata.

3^e catégorie : JUNIORS-SENIORS tous grades- 5 séries du nage no kata.

GOSHIN JITSU :

1^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS jaune à bleue - 12 premières techniques.

2^e catégorie : MINIMES, CADETS JUNIORS SENIORS marron-noire - GOSHIN JITSU en entier.

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence de l'année en cours.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

Un judoka d'une catégorie peut concourir avec un d'une catégorie supérieure, ils seront intégrés dans la catégorie supérieure.

Les démonstrations seront jugées par des juges kata régionaux, les critères de jugement seront communiqués aux clubs.

La formule de compétition sera fonction du nombre de couples inscrits.

Les inscriptions se feront uniquement par EXTRANET ou par MAIL au comité, il n'y aura pas d'inscription sur place.

INSCRIPTIONS CLÔTURÉES LE 1^{er} juin 2019.

SPÉCIFICITÉ COUPE KATA HANDI VALIDE.

À partir de benjamin ceinture jaune.

Les couples peuvent être mixtes et composés de judokas d'âges et de clubs différents.

KATAS AU CHOIX : (les judokas ne peuvent participer que dans un rôle et sur un seul kata, cependant le judoka valide peut participer dans un autre kata avec un autre judoka valide).

1. **NAGE NO KATA**--- cérémonial et deuxième série du nage no kata.
2. **GOSHIN JITSU**—cérémonial avec armes et série des saisies (7 premières).

Passeport à jour, certificat médical à jour, licence FFJDA de l'année en cours, un certificat de situation de handicap pourra être demandé, pour les déficients visuels voir règlements spécifiques des textes officiels FFJDA page 77.

Le couple peut être constitué de :

- Deux personnes en situation de handicap
- Ou une personne en situation de handicap avec une personne valide (uniquement dans le rôle de uke).

ARBITRES, COMMISSAIRES SPORTIFS ET ECOLE D'ARBITRAGE

POUR INFORMATION, ARBITRES ET CS RÉGIONAUX ET PLUS, un stage est programmé sur convocation
PAR LA LIGUE

Conformément aux textes officiels, les clubs doivent mettre à la disposition du Comité de Judo des arbitres et des commissaires sportifs.

Rappel : les arbitres et commissaires sportifs titulaires et stagiaires sont convoqués par le calendrier sur les compétitions fédérales et de secteurs. Ce calendrier sera remis au stage de rentrée, 22 septembre 2018 à Lormont.

TENUE DES ARBITRES

- La tenue de l'arbitre officiel est obligatoire pour tous les arbitres titulaires.
- Une tenue correcte est exigée pour tous les arbitres stagiaires (pas de chaussettes de couleur, pantalon bleu ou gris, chemise, cravate foncée, **chaussettes obligatoires**).
- Tenue correcte pour tous les commissaires sportifs.

CONVOCAION DES ARBITRES ET DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Le tournus, sur le calendrier, tient lieu de convocation. Nous vous précisons que vous recevrez une demande de réservation du repas le dimanche et de votre présence par mail. En cas d'indisponibilité, veuillez trouver un(e) remplaçant(te) dans les arbitres ou commissaires sportifs, titulaires ou stagiaires, du département, et nous faire parvenir la réservation pour le repas du remplaçant avec son nom. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez en informer le comité départemental.

Présence (à l'heure), indispensable aux réunions, et voir votre participation Dojo avec les Commissaires Sportifs (voir tournus calendrier) Un rappel de convocation sera effectué par mail pour les compétitions des samedis afin de prévoir les absences (nous confirmer votre présence par retour de mail).

Un suivi des présences est mis en place par la commission d'arbitrage. Nous comptons sur votre engagement dans l'arbitrage, par votre participation, pour le respect de notre discipline.

IMPORTANT tous les arbitres convoqués sont impliqués dans la mise en place de l'organisation du Dojo, respectez bien l'heure, merci.

Attention réorganisation des animations et secteurs voir nouveau règlement.

- ARBITRES ET COMMISSAIRES TITULAIRES ET STAGIAIRES

Ils doivent participer au stage le samedi 22 septembre 2018 à Lormont (en JUDO GI), ce stage est nécessaire pour tous, il se déroulera sur la journée (9h00/12h00 et 13h30/17h00). Un lien Doodle sera envoyé aux arbitres concernés début septembre pour confirmer leur présence et leur repas, le programme sera disponible sur le site.

Un temps d'échange et d'information avec les enseignants(e)s sera proposé l'après -midi de 15h00 à 17h00 (judogi)

Jeunes Officiels et Ecole d'Arbitrage

Recruter, Intégrer, Encadrer, Suivre, Accompagner, Former, Faire grandir.

Publics concernés : arbitres et commissaires sportifs de clubs

Benjamin 2^{ème} année (ceinture orange minimum). Minime (Ceinture verte minimum). Cadet débutant dans l'arbitrage au niveau comité.

Tous seront formés arbitres et commissaires sportifs

1. Inscription via une feuille d'engagement spécifique (voir pièce jointe), ou l'accord du professeur et des parents sont demandés à retourner au comité avant le 15 septembre 2018 pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait suivre.
2. Un stage pour eux en début de saison « Stage découverte le 6 octobre 2018 »
 - 2 groupes seront créés :
 - Les plus motivés et ayant déjà une bonne base en arbitrage seront répartis avec les tuteurs où ils feront connaissance de leur référent et tuteur (répartition sur le stage), ils seront intégrés dans le tournus.
 - Les autres seront convoqué sur un deuxième stage, « stage d'intégration (date à définir) » afin d'approfondir le règlement et le rôle et fonction d'un officiel. Puis ils seront répartis avec un tuteur, leur date de convocation leur sera communiquée.
3. Un deuxième stage, « stage de perfectionnement » leur sera proposé dans la saison sportive durant les vacances scolaires.
4. Sur ces stages seront présents les Référents des catégories d'âges concernées et les tuteurs disponibles, en cas d'impossibilités (professionnelles ou autres) un remplacement sera fait.
5. Désignation des référents et des tuteurs ; il se fera sur la base du volontariat, critère retenu :
 - Référent ; être arbitre régional, motivé et disponible.
 - Tuteur ; être sénior, arbitre depuis plus de 2 ans, motivé et disponible.

Ils seront cooptés par la commission d'arbitrage.

6. Organisation, modalité, pratique supplémentaire : En plus des stages déjà planifiés et du tournus.
 - Pour les Benjamins (mini ceinture orange), le but les détecter en amont pour préparer leur arrivée en minime(A+1), détacher un intervenant/Référent.
 - Pour les minimes et les cadets, inviter les plus motivés sur des compétitions de catégorie d'âge supérieure uniquement en tant qu'observateur avec leur tuteur, afin d'échanger et observer et sur une demi-journée.
7. Identification des jeunes officiels de l'école d'arbitrage.
 - Un polo avec « École arbitrage Gironde » sera proposé.
8. Récompenser les plus méritants (à définir...)
9. **Détails du planning possible des jeunes officiels** en fonction de leurs compétences et motivations :
 - Minimes :
 - Stage 6 octobre 2018, Lormont 9h30/12h00 et 13h30/16h30
 - Tournoi de Cenon 25 novembre 2018
 - 2 demi-finales benjamin le 27 janvier 2019
 - Finale benjamin et coupe du jeune officiel 17 mars 2019
 - Participation sur le stage benjamin avec leur référent et un adjoint désigné. (30 octobre et/ou 21 février 2019)
 - Cadets :
 - Tournoi d'Eysines 14 octobre 2018
 - Tournoi de Cenon 25 novembre 2018
 - Département minime et coupe du jeune officiel 20 janvier 2019



- 2 demi-finales benjamin, 27 janvier 2019
- Finale des benjamins 17 mars 2019
- Participation sur le stage minime avec leur référent et un adjoint désigné. (30 octobre et/ou 21 février 2019)

Tout ceci est fait dans un but d'optimiser la formation continue, d'optimiser la notoriété du judo et de ses valeurs fondamentales (prospérité, entraide et partage mutuel), la notoriété de l'école d'arbitrage, d'anticiper les futurs départs quels qu'en soient les motifs, d'envisager un haut niveau d'arbitrage dans un département de la Gironde connu et reconnu de tous, de prévoir les JO PARIS 2024...

COUPE DÉPARTEMENTALE JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF - MINIMES - CADETS

COUPE JEUNES OFFICIELS MINIME (arbitres et commissaires sportifs, responsable M. Richard LE DONNE)

Pour y participer **inscription obligatoire** auprès du comité (mail ou extranet) avant le 17 janvier 2019.

Sélection sur la demi-finale du trophée départemental benjamin(e) le 27 janvier 2019, pour secteur EST vérification inscription 8h00, pour secteur OUEST vérification inscription 13h30. 6 sélectionnés par secteur.

Une convocation sera remise pour participer à la finale du jeune officiel sur le **Trophée Benjamin(e)s 17 mars 2019.**

Tenue correcte demandée, passeport sportif, stylo.

Coupe régionale sur convocation à Dax le 6 avril 2019.

Modalité de la coupe (phase finale et pré-sélection) :

Contrôle passeport

QCM (questions commissaire sportif et d'arbitrage)

Évaluation pratique

Résultat (classement / sélection)

COUPE JEUNES OFFICIELS CADET(TE)S (arbitres et commissaires sportifs, responsable M. Richard LE DONNE)

Coupe départementale Jeunes officiels le 20 janvier 2019. Pour y participer **inscription obligatoire** auprès du comité (mail ou extranet) avant le 10 janvier 2019.

L'examen de la coupe du jeune arbitre cadet(te) aura lieu pendant la Coupe Individuelle Minimes

Tenue correcte demandée, passeport sportif, stylo. Vérification inscription 8h30.

Modalité de la coupe :

Contrôle passeport

QCM (questions commissaire sportif et d'arbitrage)

Évaluation pratique

Résultat

CONDITION D'ACCÈS AU TITRE D'ARBITRE OU COMMISSAIRE SPORTIF

Voir textes officiels.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de votre Professeur.

FORMULAIRES DE RENSEIGNEMENTS POUR LES ARBITRES ET CS EN FONCTION DU PROJET PERSONNEL

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
CE QUESTIONNAIRE est seulement destiné aux stagiaires débutants dans l'école d'arbitrage

<input type="checkbox"/> Arbitre	ou	<input type="checkbox"/> Commissaire sportif							
Cochez la case correspondante et remplir svp en majuscule									
PHOTO	NOM :	PRENOM :	NE(E) LE :						
	ADRESSE :								
	Code Postal :	Ville :							
Téléphone :	Portable :	E-mail :							
Club :		N° de licence :							
Secteur :		Grade :							
TITRES ARBITRE	Oui/non	DATE	Complétez les cases comme indiqué	TITRES COMMISSAIRE	Oui/non	DATE	Complétez les cases comme indiqué		
Arbitre club				Commissaire Sportif club					
Jeune Arbitre				Jeune Commissaire sportif					
Stagiaire 1				Stagiaire 1					
Stagiaire 2				Stagiaire 2					
COMPETITIONS ET ANIMATIONS				PARTICIPERA		COMMENTAIRES			
				OUI	NON				
Je serais disponible le Samedi									
Je serais disponible le Dimanche									
Veuillez indiquer, ci-dessous, les compétitions sur lesquels vous participerez en tant que compétiteur/trice afin de ne pas vous convoquer pour l'arbitrage/commissaire sportif. Merci :									
y . y . y .									
SUGGESTIONS ET REMARQUES : <p style="text-align: center; font-size: small;">POUR INFORMATION : TOUS LES ARBITRES STAGIAIRES 1, et COMMISSAIRES SPORTIFS 1 SERONT CONVOQUES AU MOINS UNE FOIS POUR LES ANIMATIONS DEPARTEMENTALES POUSSINS ET BENJAMINS</p>									
<p style="text-align: center;">Nous attirons votre attention concernant les candidats mineurs, la signature <u>des parents</u> ayant pris connaissance de cet engagement est nécessaire, ainsi que celle <u>du professeur</u> qui accompagnera son élève dans sa démarche.</p>									
Représentant légal (Père /Mère) : Nom				le professeur :					
Nom :		Signature :		Nom :		Signature :			
.....				
A RENVoyer au comité de judo de la Gironde, 153 rue Izzet Koc, maison des sports Les Iris BP 146 33305 LORMONT. Tél : 05.56.31.51.00 Fax : 05.56.31.66.00 comite.gironde.judo@wanadoo.fr									



FORMULAIRE POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS

AUTORISATION DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES MULTI-CLUBS. (UNIQUEMENT POUR MINIMES GARCONS, BENJAMINS ET BENJAMINES)

Je, soussigné(e) :

Président(e) de l'association intitulée :

Numéro de licence.....

Autorise le ou les combattants suivants à participer sous les couleurs de l'équipe suivante

Nom de l'équipe :

Noms des combattant(e)s et numéro de licence

1.....

2.....

3.....

4.....

Pour la compétition suivante (rayez les compétitions inutiles).

Tournoi par équipes de clubs minimes masculin.

Équipes benjamins

Équipes benjamines

Date et signature :

PROCEDURE INSCRIPTION UV4

GRADES

FEUILLE D'INSCRIPTION POUR L'UV 4 : **ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO-JU** **JITSU.**

Suite à la réforme des grades, **l'UV4 remplace le requis.**

Pour le 1^{er} et 2^e dan, c'est le professeur qui signe le passeport attestant l'engagement personnel du candidat selon les critères des textes officiels (p 69-71). Cependant, si vous préférez, vous pouvez nous demander de les convoquer sur deux demi-journées lors d'une animation ou compétition à l'aide du formulaire ci-dessous. C'est le professeur qui signera, dans tous les cas, le passeport.

Pour le 3^e et 4^e dan, l'équivalence de l'UV4 est : enseignant en exercice, commissaire ou arbitre départemental, juge, élu au sein d'un club ou bénévole au sein d'un OTD. **Pour tous les autres cas**, le candidat doit participer à 4 demi-journées sur convocation du comité départemental. Merci de vous servir du formulaire ci-dessous. C'est le délégué CORG qui doit, dans tous les cas, signer le passeport.



FORMULAIRES D'INSCRIPTION UV4

FORMULAIRE UV4

Ce formulaire doit être envoyé au Comité Départemental de Judo (Maison des Sports Les Iris, 153 rue IZZET KOC, BP 146, 33305 LORMONT) , **accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour le retour de la convocation.**

Grade postulé : Date de naissance :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Club : Licence n° :
Date : Nom du professeur et signature :

FORMULAIRE UV4

Ce formulaire doit être envoyé au Comité Départemental de Judo (Maison des Sports Les Iris, 153 rue IZZET KOC, BP 146, 33305 LORMONT) , **accompagné d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour le retour de la convocations.**

Grade postulé : Date de naissance :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Club : Licence n° :
Date : Nom du professeur et signature :

PROCÉDURE ORGANISATION DES TOURNOIS DE CLUBS EN GIRONDE NON LABELLISÉS

Préalable :

Tout club affilié à la FFJDA doit solliciter l'autorisation au comité départemental de judo de la Gironde. Les clubs intéressés doivent fournir le **règlement détaillé** de leur tournoi en début de saison. Seuls seront intégrés sur la circulaire départementale les tournois ayant obtenu cette autorisation.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR L'ORGANISATION DE TOURNOI AMICAL.

Général :

- Respect des règlements hygiène sécurité
- Obligation d'un poste de secours.
- Respect des distances de sécurité et de dimension des surfaces de combat pour les catégories concernées.
- Séparation obligatoire matérialisée (barrières...) entre les tapis et le public.
- Ne pas être en concurrence avec une compétition ou animation départementale.
- Faire respecter les nouvelles règles d'arbitrage.
- Pas de surclassement de poids en compétitions individuelles.
- Pas de coaching mais la règle des accompagnateurs peut être appliquée.
- La présentation du passeport est obligatoire pour toutes les catégories d'âge.

Par catégories :

Mini poussins (6/7ans) :

Passeport avec au moins 1 timbre de licence, certificat médical de pratique sportive
Grade minimum : ceinture blanche 1 liseré minimum (au moins 6 mois de pratique)

Pas de compétition sèche. Entre la pesée et la remise des récompenses, 1h30 heure maximum de présence des judokas sont requises.

Si la gestion de l'animation est confiée à des minimes et cadets, ils doivent être impérativement encadrés par des adultes judokas.

Déroulement des animations :

Échauffement collectif : mise en train, chutes, techniques debout et sol de 45 minutes.

Randoris : mixité interdite, arbitrage éducatif et sécurisé (TRÈS IMPORTANT), en poule de 4 maximum (équilibrer les poules par poids et grades).

Arrêt du combat : 20 points, l'intervention des secouristes ou une différence trop importante de niveau entre les 2 judokas met fin au combat, pas de désignation du vainqueur.

Classement avec sobriété des récompenses (exemple : médailles identiques or, argent, bronze).

Poussins (8/9 ans) et Benjamins (10/11 ans):

Passeport avec au moins 1 timbre de licence, certificat médical de pratique sportive de moins d'un an.
Grade minimum : ceinture blanche jaune

Les objectifs :

- 1) Intéresser et fidéliser cette catégorie d'âge par un système évolutif.
- 2) Participer à sa formation technique.
- 3) Permettre de pouvoir s'exprimer en « technique » et/ou en « efficacité ».
- 4) Faire participer pleinement tout le monde sans l'élimination précoce de certains.
- 5) Si une animation se déroule uniquement sous forme de randori arbitrés la formule en poule est obligatoire (mixité interdite).
- 6) Éviter de faire la promotion d'une élite dans ces catégories d'âge en plein développement.
- 7) Ouvrir le plus grand nombre sur « l'environnement judo ».
- 8) Ces activités ayant principalement une visée éducative. Il importe de veiller à la qualité de l'environnement matériel et humain, notamment en ce qui concerne l'accueil des participants et « l'ambiance » autour des tatamis.
- 9) Ces activités ne doivent pas regrouper un nombre pléthorique de participants et doivent se dérouler sur une durée d'environ 2 h 30.
- 10) Toutes les formules sont possibles tant qu'elles respectent les objectifs de ces catégories.

Ou Uniquement pour les benjamins (10/11 ans) :

Sous formes compétitions, en poules ou en tableaux à repêchage systématique.

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : jaune-orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, le plus lourd ne pouvant dépasser 10% du poids du plus léger, exemple : le plus léger faisant 30kg le plus lourd ne peut pas dépasser 33kg.

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Minimes :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : orange

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Cadets :

Passeport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 5 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.



Juniors seniors :

Passport avec au moins 2 timbres de licence, certificat médical de non contre-indication du judo en compétition.

Grade minimum : verte

Catégories de poids : catégories officielles ou groupes morphologiques, pas plus de 8 kg d'écart entre le plus léger et le plus lourd, sauf pour les catégories lourdes

Les randoris seront arbitrés selon les règles régissant ces catégories d'âge.

Nota : pour les catégories de minimes à seniors, pour permettre aux grades inférieurs à la ceinture verte de participer, il faut organiser des poules ou tableaux de jaune à orange.

Les clubs ne respectant pas les consignes ou n'ayant pas l'autorisation du CD33, peuvent être reconnus responsables civilement en cas d'accident d'un judoka ayant participé à ce tournoi.